



Campagne de visibilité : Être reconnue, c'est brillant !!

Tel qu'annoncé dans le Live Facebook du 2 avril (toujours disponible sur la page des RSGE en rediffusion si vous ne l'avez pas vu), nous avons besoin de toi pour faire connaître ton BC et valoriser ton rôle de RSGE. Tu peux participer de plusieurs façons :

- 1. Portrait de RSGE** : Tu participes à une séance photo professionnelle. Avec cette jolie photo, nous publions un portrait de toi en tant que RSGE (voir des exemples en fichier joint). La séance photos se tiendra le **29 avril**, entre 17h et 18h30 au BC. Communique avec nous sans délai si tu es intéressée. Les PLACES SONT LIMITÉES!
- 2. Référencement** : Réfère nous une personne intéressée à devenir RSGE. Si elle est reconnue, tu obtiens une carte-cadeau de 100\$ dans un magasin de ton choix.
- 3. Ambassadrice** : Tu auras accès à du matériel promotionnel à remettre à ton entourage et à des PNR (personnes qui offrent déjà des services de garde, mais qui ne sont pas reconnues).

Déménagement du BC

L'équipe du BC est maintenant installée au 39 rue Industrielle, local 101, à St-Apollinaire. La boîte noire a été réinstallée près de la porte d'entrée de nos nouveaux bureaux. Le système téléphonique est maintenant fonctionnel. Le numéro de téléphone reste le même 418-981-0101 mais nous avons simplifié les numéros de poste, en gardant seulement le dernier chiffre du numéro existant.

Julie M	221	→	1
Andréanne	222	→	2
Nathalie	223	→	3
Julie B	224	→	4
Julie D	225	→	5
Mélanie	226	→	6

Hygiène dentaire

Tu souhaites instaurer, ou même bonifier cette routine dans ton milieu ?



Les hygiénistes dentaires du CSSS t'offrent une **trousse gratuite** contenant :

- ☆ Une brosse à dents pour chaque enfant
- ☆ Un porte-brosse à dents
- ☆ Un tube de dentifrice
- ☆ De l'information et un rappel des points importants pour l'implantation du programme de brossage.

Communique sans tarder avec ton agente pédagogique pour en obtenir une !

Voici une vidéo sur le brossage des dents : <https://youtu.be/LDwuv31cits?si=KOpe4dCdnxgcbBfo>

Admissibilité à la contribution réduite - RAPPEL

Les parents n'ayant pas la citoyenneté canadienne doivent fournir des documents supplémentaires pour valider leur admissibilité à la contribution réduite.

Pour les détenteurs d'un **permis de travail temporaire**, dans certaines situations, ils ne sont pas admissibles à une place à contribution réduite. Communique avec Julie M pour les particularités.

Loi 25

Tu recevras prochainement un courriel en lien avec la loi 25.

Le document a été mis à jour.

Rougeole

Le Directeur national de santé publique demande ta collaboration. Des cas de rougeole sont actuellement déclarés dans différentes régions au Québec. Tu trouveras en pièce jointe une lettre pour toi et les parents de ton service de garde en lien avec la vaccination contre la rougeole.

En cas de rougeole, les personnes non protégées pourraient être exclues du milieu de garde sous recommandation de la Direction de la santé publique.

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui.
On se rejase dans 2 semaines !

Ton équipe Rayons de soleil ☀

